

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario



Les services en Ontario fêtent leurs 20 ans!

Bernard Grandmaître raconte...

Propos recueillis par André Dumont, *Le Droit*, édition week-end 25 et 26 mars 2006

Vingt ans après avoir réussi à la faire adopter, l'ancien député libéral Bernard Grandmaître assume encore fièrement la paternité de la loi 8. Voici le récit de son adoption, tel que recueilli par *Le Droit*.

« Le député (libéral) Albert Roy avait entrepris des démarches en 1979, mais à la deuxième lecture, le premier ministre (conservateur) Bill Davis a dit 'non'. À mon arrivée à Queen's Park, en 1984, j'ai pris connaissance de son projet de loi. J'ai voulu aller plus loin pour obtenir plus de services.

En 1985, surprise! Après 43 ans d'obscurité, nous (le Parti libéral de l'Ontario) avons formé le gouvernement. J'avais parlé de mon projet de loi avec David Peterson avant son arrivée à Queen's Park. Devenu premier ministre, il était tout à fait d'accord qu'il fallait aller plus loin.

Je suis devenu ministre des Affaires municipales et responsable des Affaires francophones. J'en ai profité pour aller de l'avant. Le premier ministre m'a demandé d'aller rencontrer les deux autres caucus. Il fallait que je puisse revenir au caucus libéral et annoncer que le vote serait unanime.

Chez les conservateurs, il n'y avait que deux francophones et deux ou trois anglophones qui appuyaient le projet. Au Nouveau parti démocratique, tout le monde était d'accord. Le jour du vote final, ce fut un vote unanime. Du côté des conservateurs, il y en avait plusieurs qui avaient pris l'après-midi de congé. Au moins, les autres ne se sont pas levés pour protester.

Nous avons fait des compromis de tous bords et tous côtés. Bob Rae aurait voulu qu'on inclut les hôpitaux et les centres de soins psychiatriques. On ne pouvait pas tout faire d'une seule bouchée. On aurait failli à la tâche.



Ça n'a pas fait le bonheur de toute la communauté francophone. On voulait inclure les municipalités. J'avais 850 maires qui criaient, poussés par des organisations comme l'Alliance for the Preservation of English in Canada (APEC).

Les francophones voulaient aussi que la province soit déclarée bilingue. Avec 5 % de la population, ça ne pouvait pas se faire du jour au lendemain. Même en 2001, la Ville d'Ottawa n'a pas réussi à ce que la province déclare bilingue la Capitale nationale.

Suite à la page 4

Sommaire

Les services en Ontario fêtent leurs 20 ans	1
Trucs et astuces en alphabétisation	2
Utilisation des ordinateurs, d'Internet et du courrier électronique.....	2
Histoire de réussite : Un choix qui porte fruit chez Alpha-Toronto	3
La loi 8 en bref.....	4
Pour mon enfant d'abord	5
Une navigation plus conviviale sur la BDAA.....	6
Les difficultés et les troubles d'apprentissage : c'est quoi au juste?	7
Quand on emprunte un mot	7
Uniterra.....	8
Que savons-nous sur l'apprentissage en milieu de travail au Canada?	9
Comment maîtriser le roulement du personnel	9
À votre service : Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)	10
Nouvelles du MFCU	11
L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)	11
Conseils pour apprendre l'orthographe	12

Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Rédactrice en chef

Suzanne Benoit

Collaborateurs

Personnel de la Coalition

Membres et membres associés de la Coalition

Graphisme et mise en page

Nathalie Brunet-Deschamps

Impression

Ray-Tek Printing Inc.

Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca
www.coalition.on.ca

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

EXÉCUTIF

Marc Bissonnette

Président

Dominique McNeil

Vice-présidente

Normand Savoie

Secrétaire-trésorier

Debbie Grier

Présidente

Comité des Ressources humaines

ADMINISTRATEURS

Françoise Cadieux
Dominique Godbout
Louise Lalonde

Rose Lalonde
Lucie Lambert
Renaud St-Cyr

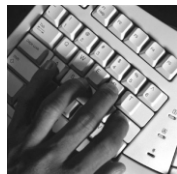
Trucs et astuces en alphabétisation



La Coalition a publié un document destiné à faciliter la tâche des formatrices en alphabétisation. *Trucs et astuces en alphabétisation* rassemble des activités conçues pour toutes les personnes apprenantes, peu importe leur niveau d'apprentissage et leur style d'apprentissage. Chaque activité est consignée sur une fiche qui contient une description de l'activité, de ses objectifs, du matériel nécessaire pour la réussir, du déroulement, des variantes possibles et des étapes suivantes. Chaque fiche indique aussi les liens avec les résultats d'apprentissage établis par le ministère de la

Formation et des Collèges et Universités et les compétences établies par le ministère des Ressources humaines et du Développement social. Trois index permettent de chercher facilement une activité par domaine (communication, notions de calcul, autogestion et autodirection), par objectif ou par résultat d'apprentissage. Ce document profitera grandement aux formatrices qui auront l'occasion de découvrir des idées d'enseignement novatrices et éprouvées en lien avec l'approche axée sur les résultats d'apprentissage. Il sera également utile aux personnes apprenantes qui vivront des expériences d'apprentissage différentes et motivantes.

Utilisation des ordinateurs, d'Internet et du courrier électronique



L'avènement de l'ordinateur et d'Internet a transformé notre façon de travailler et de communiquer. Cette transformation doit forcément engendrer des changements dans les organisations, parmi lesquels l'établissement de politiques et de procédures.

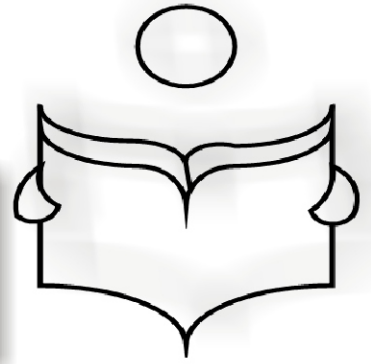
Pour obtenir des exemples de politiques et de documents connexes, consultez le site Web du Conseil RH pour le secteur bénévole et communautaire : http://hrcouncil.ca/policies/pg003b08_f.cfm?mode=print

Certains employés peuvent juger que le fait de surveiller et de contrôler l'usage des ordinateurs constitue une atteinte à leur vie privée. Il est important de leur expliquer clairement qu'ils agissent au travail comme représentants de leur organisation et qu'ils utilisent le matériel de l'organisation. Toute politique et procédure en la matière doit définir ce qui constitue un usage acceptable de la technologie et encourager les employés à utiliser les outils informatiques de l'organisation de façon responsable.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Un choix qui porte fruit à Alpha-Toronto



À Alpha-Toronto, les choses ont changé depuis deux ans. Avant, c'était impossible pour nous de faire notre travail efficacement, faute de continuum de services de formation en français. En effet, Alpha-Toronto offrait un service d'alphabétisation seulement et le Collège Boréal offrait des programmes postsecondaires. Rien n'existait pour faire le pont entre les deux. Les anglophones, eux, ont accès à tous les programmes préparatoires à l'admission à un programme postsecondaire : cours crédités en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires offerts par les conseils scolaires et le programme de formation de base (FBO) offert par les collèges. Ils ont également accès au programme de GED (test d'équivalence au niveau secondaire) et aux études indépendantes (cours par correspondance).

Les francophones qui terminaient leur programme d'alphabétisation n'avaient droit qu'aux deux dernières solutions : le programme de GED et les études indépendantes. Cet état de chose faisait en sorte que les apprenants étaient peu motivés à s'inscrire à Alpha-Toronto.

Depuis plusieurs années, la Coalition, pour appuyer ses organisations membres du Centre-Sud-Ouest, décriait le manque de continuum de services de formation en français dans cette région de la province. Elle réclamait un investissement dans la formation en français au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et au ministère de l'Éducation. Le Collège Boréal, pour sa part, avait reçu le mandat de servir cette population mais ne parvenait pas à obtenir les fonds pour offrir le programme de FBO.

Il y a deux ans, le MFCU a attribué des fonds au Collège Boréal pour l'offre du programme de FBO. Le Collège a établi un partenariat avec trois organisations pour offrir le service : ABC Communautaire à Welland, Centre Alpha Mot de Passe à Windsor et Alpha-Toronto.

Les cours ont débuté en janvier 2005. Le site de Toronto a excédé les attentes stipulées dans son contrat avec le Collège Boréal, autant en ce qui concerne le nombre d'apprenants que le nombre d'heures de contact. En avril 2006, soit au début de la nouvelle année, tout permet de croire que le nombre doublera d'ici le mois de mars 2007.

Le MFCU, le Collège Boréal et Alpha-Toronto vivent une très bonne collaboration. Grâce aux sommes obtenues du MFCU, le Collège Boréal a été en mesure de fournir des fonds de démarrage et le matériel didactique et continue à fournir des fonds pour la livraison du service, pour la publicité et pour la cérémonie de fin de programme. Chaque année, une personne présente les programmes du Collège Boréal aux apprenants. Cette initiative est excellente, car elle permet aux apprenants de se fixer des objectifs de formation et d'emploi à partir d'informations justes et pertinentes.

Les retombées sur notre clientèle et sur notre organisation sont nombreuses. Les apprenants savent qu'en s'inscrivant à Alpha -Toronto, ils amorcent une démarche de formation qui va les conduire à l'atteinte de leurs objectifs. L'image d'Alpha-Toronto était déjà forte en dépit des déboires du Collège des Grands Lacs qui ont laissé un goût amer par rapport à la viabilité de tout programme de formation en français à Toronto. Il a fallu travailler fort pour faire valoir l'importance de l'accès à la formation en français et son éventuelle viabilité. Ce travail a porté fruit. La détermination dont les principaux acteurs de cette initiative ont fait preuve témoigne de leur engagement. Nous savons qu'ils poursuivront le travail. Les réussites serviront certainement de tremplin pour les actions à venir. C'est avec optimisme que nous envisageons l'avenir.



BRAVO À ALPHA-TORONTO!

Renaud Saint-Cyr

Directeur

Alpha-Toronto, Centre d'apprentissage en
alphabétisation, calcul et informatique

Bernard Grandmaître raconte...

La loi 8 fut quand même une grande victoire. Nous n'avions pas de loi qui protégeait les francophones. Le vocabulaire de son préambule est très puissant. Pensez au jugement dans la cause Montfort! Le juge fait mention de la loi 8 à neuf reprises! »

La loi 8 en bref

- ▶ La loi est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative de l'Ontario le 19 novembre 1986 et mise en application à partir de 1989.
- ▶ La Loi de 1986 sur les services en français garantit le droit de recevoir en français tous les services offerts au public par les ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario, dans 24 régions désignées.
- ▶ Ces services comprennent l'obtention d'un permis de conduire, d'un certificat de naissance et de toute information gouvernementale.
- ▶ La loi 8 ne s'applique pas aux municipalités. En cas de transfert d'un service, une entente concernant le français peut être conclue.
- ▶ Des organismes publics financés par la province, tels les hôpitaux, les sociétés d'aide à l'enfance et les foyers de groupe ne sont pas tenus d'offrir des services en français. Toutefois, ils peuvent d'être désignés comme fournisseurs officiels de services en français. C'est le cas de l'Hôpital Montfort d'Ottawa.
- ▶ Ceux qui n'habitent pas dans une région désignée peuvent s'adresser au bureau central dans une région désignée.
- ▶ Pour être désignée, une région doit compter 8 % de francophones. La désignation est aussi attribuée aux centres urbains comptant au moins 5 000 francophones. Deux régions s'ajouteront à la liste le 1^{er} janvier 2007, soit les villes de Brampton et de Callander.
- ▶ L'Office des affaires francophones estime que 85 % des Franco-Ontariens ont accès à ces services.
- ▶ Chaque ministère est responsable d'offrir ses services en français, avec le soutien de l'Office des affaires francophones.

Renseignements additionnels à www.ofa.gov.on.ca

Le préambule de la loi 8

« Attendu que la langue française a joué en Ontario un rôle historique et honorable, et que la Constitution lui reconnaît le statut de langue officielle au Canada; attendu que cette langue jouit, en Ontario, du statut de langue officielle devant les tribunaux et dans l'éducation; attendu que l'Assemblée législative reconnaît l'apport du patrimoine culturel de la population francophone et désire le sauvegarder pour les générations à venir; et attendu qu'il est souhaitable de garantir l'emploi de la langue française dans les institutions de la Législature et du gouvernement de l'Ontario, comme le prévoit la présente loi. »



Venez nous rencontrer au Forum

Michelle et Guylaine, du Centre AlphaPlus, seront présentes au Forum de la Coalition le 24 mai prochain. Venez nous rencontrer pour :

- vous familiariser avec notre service gratuit de prêt de matériel;
- consulter les dernières parutions disponibles;
- obtenir une carte d'emprunt;
- obtenir de l'information sur le programme de collections communautaires et sur le matériel rendu disponible dans les bibliothèques publiques;
- connaître les dernières nouveautés sur AlphaRoute.

POUR MON ENFANT D'ABORD

Pour mon enfant d'abord



En 2004, la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario a lancé une recherche sur l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire. Son premier rapport, intitulé *Pour mon enfant d'abord*, fait état des résultats de la première étape du projet, menée en 2005-2006. Il a été réalisé en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la

citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa.

Les parents sont responsables de transmettre la langue de génération en génération. Ils sont également les premiers éducateurs de leurs enfants. C'est la raison pour laquelle plusieurs centres d'alphabétisation membres de la Coalition ont choisi d'intervenir auprès des parents pour leur apporter les appuis nécessaires afin de bien assumer leurs rôles. Sept centres d'alphabétisation, livreurs d'un programme d'alphabétisation familiale, ont accepté de participer à la recherche : Centre ALEC du Nipissing (North Bay), Alpha Huronie (Penetanguishene), La Route du Savoir (Kingston), Centre Moi j'apprends (Rockland), Le Collège du Savoir (Brampton), Centre d'apprentissage et de formation d'Ottawa (Ottawa) et ABC Communautaire (Welland).

Leur participation a fait en sorte qu'ils ont obtenu des fonds pour exécuter les tâches associées à la recherche. Les fonds ont permis de mieux structurer leur programme ou d'en choisir un qui offre de meilleures ressources aux parents. Certains ont choisi un programme destiné aux parents seulement, alors que d'autres en ont choisi un conçu pour les parents et pour les enfants.

Les objectifs de l'étude

- Évaluer les changements dans les habitudes de littératie et dans l'utilisation du français des parents et des enfants qui ont participé aux programmes d'alphabétisation familiale.
- Analyser les modèles de prestation, cerner les défis à relever, déterminer les facteurs de réussite et documenter les pratiques exemplaires.

L'alphabétisation familiale dans le contexte de cette étude

Aux fins de cette étude, l'alphabétisation familiale a été définie comme suit :

une démarche qui soutient le parent ou l'adulte significatif dans la vie d'un enfant dans son rôle de premier éducateur auprès de l'enfant en contribuant au développement de ses littératies culturelle, scolaire et communautaire.

La méthodologie de l'étude

Des entrevues structurées et semi-dirigées ont permis de recueillir des données :

- auprès des parents inscrits aux programmes sur leurs caractéristiques personnelles, leurs attitudes, leurs habitudes et leurs comportements au début et à la fin du programme;
- auprès du personnel formateur afin de connaître ses réactions au sujet du déroulement du programme choisi, de mieux saisir les changements qui ont eu lieu dans les familles depuis le début du programme jusqu'à la fin et d'obtenir des renseignements additionnels sur les familles (renseignements anecdotiques);
- auprès des directions des centres pour connaître les raisons de leur choix de programme, les moyens employés pour le démarrer, les stratégies de recrutement des participants préconisées et les appuis reçus de la communauté.

Les familles participantes

La plupart des 52 familles participantes ont été recrutées dans les écoles, les garderies de langue française et les centres d'alphabétisation. Ces familles représentent 62 parents, dont 10 hommes, et 93 enfants. Dans la majorité des couples, environ 60 %, les deux conjoints avaient le français comme langue maternelle. La langue parlée à la maison est donc le français dans ces familles. Le niveau de lecture et d'écriture en français était adéquat pour plus de 65 % des parents.

Les changements dans les familles

Les entrevues en fin de programme ont permis de constater que les parents ont adopté de nouvelles stratégies pour eux-mêmes et pour leurs enfants :

- Ils ont modifié leurs façons de faire avec leurs enfants : un meilleur choix de livres, l'intégration d'activités de littératie dans leur quotidien, une communication plus efficace et plus de temps accordé à la lecture.
- Ils ont plus confiance en leurs compétences; ils sont plus conscients que l'apprentissage ne s'arrête jamais; ils ont une meilleure connaissance des étapes à franchir pour maîtriser la lecture.
- Ils font des efforts pour parler un français correct; ils savent que c'est important de parler français à la maison et de faire des activités en français.

Pour mon enfant d'abord

Chez les enfants, les formateurs ont observé une plus grande confiance en eux-mêmes, une amélioration des capacités motrices et l'apprentissage de comptines, de chansons et de jeux. Ils ont aussi amélioré leur comportement et, dans le cas des enfants qui ont participé au programme *Lire et écrire à la maison*, ils ont rehaussé leurs compétences en lecture.

L'évaluation des programmes

Toutes les personnes impliquées dans la recherche ont été interrogées et se sont exprimées librement sur leur expérience.

Les parents se sont montrés très satisfaits, même emballés, par les activités auxquelles ils ont participé, les apprentissages qu'ils ont faits et les ressources qui leur ont été offertes. Les trousseaux à emprunter leur ont permis de poursuivre les activités à la maison. Ils ont aimé par-dessus tout l'occasion d'échanger entre eux et de discuter en français de leurs préoccupations en tant que parents. Ils auraient aimé que le programme soit d'une plus longue durée.

Le personnel formateur et les directions des centres ont identifié ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien. Par exemple, intégrer les enfants au programme solutionne en partie le problème du gardiennage et augmente la participation. Ils ont été déçus du nombre peu élevé de familles participantes et du manque d'assiduité. Certains centres ont dû relever un défi de taille pour recruter du personnel francophone qualifié pour animer leur programme d'alphabétisation familiale.

⇒ Le rapport a été traduit en anglais et porte le titre *For My Child*.

Si vous voulez obtenir une copie du rapport, veuillez vous adresser à la Coalition par courriel à l'adresse suivante : sbenoit@coalition.on.ca

Nouveauté en alphabétisation familiale!



« Jour et nuit... nuit et jour... une maille à l'envers,
une maille à l'endroit... de gauche à droite et
de haut en bas... Tricote, tricote, tricote. »

Un livre illustré accompagné d'un disque compact
pour les 4 ans et plus, et les jeunes de cœur!

Auteure : Rachel Desautels
Illustratrice : Jennifer Rouse Barbeau
Musique : Allain Poulin
Activités pour éducateurs : Denise Morin

La Laineuse est disponible au Centre FORA.
432, avenue Westmount, unité 1
Sudbury (ON) P1A 5Z8
T. 877.433.9344 ou 524.8550, poste 225
orange@centrefora.on.ca
Télécopieur : 1.705.521.8535
www.centrefora.on.ca

 en collaboration avec
CHON, Radio-Canada  **RADIO**
PREMIÈRE CHAÎNE



Une navigation plus conviviale sur la BDAA

Lorette Chiasson



En général, l'accessibilité au Web se rapporte à la capacité de l'utilisateur de trouver, de comprendre, de naviguer et d'interagir avec telle ou telle ressource sur le Web. Cela peut toutefois

présenter un défi de taille pour les utilisateurs avec un handicap visuel, auditif ou physique, avec un trouble de la parole, une déficience cognitive ou un trouble neurologique. Rendre le Web accessible permet d'offrir une égalité d'accès et de chances aux personnes ayant ce genre de déficience. Une plus grande accessibilité profitera également aux utilisateurs qui n'ont pas nécessairement de handicap mais qui doivent surmonter d'autres barrières d'accessibilité. Citons par exemple, un téléchargement plus rapide pour les ordinateurs dont la vitesse de connexion est lente ou un langage simple pour les utilisateurs faiblement alphabétisés ou qui ne maîtrisent pas bien le français ou l'anglais.

Le Consortium World Wide Web (W3C) a mis en place une initiative pour l'accessibilité au Web (WAI) afin d'offrir des lignes directrices et de contrôle :

- ♦ offrir des équivalents textuels pour les éléments non textuels;
- ♦ utiliser des stratégies uniformes pour contrôler la mise en forme du texte et la présentation;
- ♦ utiliser un langage clair et simple;
- ♦ utiliser le balisage approprié pour faciliter les technologies d'assistance.

Consciente de l'importance de cette initiative, la Banque de données en alphabétisation des adultes (BDAA) a adopté ces normes en 2004. Depuis, tous les nouveaux sites Web et les documents numérisés sont conformes aux lignes directrices de la WAI.

La BDAA poursuivra ses efforts afin d'offrir des ressources accessibles sur Internet et améliorer les anciennes ressources pour qu'elles répondent aux nouvelles normes. Puisque nous disposons d'une plus grande capacité de vérifier les ressources en utilisant des technologies d'assistance améliorées, nous serons en mesure d'offrir une accessibilité et une convivialité accrues. Ainsi, l'ensemble de la population profitera des ressources offertes par la BDAA.

Pour en savoir plus sur les lignes directrices du Consortium, il suffit de taper dans votre GOOGLE : World Wide Web Consortium.



Les difficultés et les troubles

d'apprentissage : c'est quoi au juste?



Il faut savoir qu'il y a une différence entre des « difficultés » d'apprentissage et des « troubles » d'apprentissage.

Les difficultés d'apprentissage

Les difficultés d'apprentissage peuvent être passagères et ne sont pas reliées à l'intelligence de l'enfant. Elles se manifestent par un retard, un déséquilibre ponctuel dans les apprentissages :

- des problèmes de concentration;
- des difficultés en lecture, en écriture et en mathématiques;
- des problèmes de comportement.

Les difficultés d'apprentissage sont souvent reliées à différents facteurs : déménagement, divorce, décès ou maladie d'un parent, relations difficiles avec la famille ou avec l'enseignant, immaturité, absentéisme, méthode d'enseignement inappropriée au style d'apprentissage de l'enfant, etc.

Si on dépiste assez tôt des difficultés d'apprentissage chez l'élève, on peut rapidement intervenir sans conséquences graves. Mais si on n'agit pas rapidement, les échecs s'accumuleront et le jeune perdra sa motivation et sa confiance en lui; il développera alors des problèmes de comportement et d'adaptation avec d'importants retards qui l'excluront du programme scolaire régulier.

Les troubles d'apprentissage

Les troubles d'apprentissage ne sont pas non plus reliés à l'intelligence de l'enfant, mais sont généralement permanents. Ils sont causés par un ensemble de difficultés persistantes dans un ou plusieurs processus nécessaires au développement et par une carence dans le traitement de l'information. Ces troubles se manifestent sur le plan de :

- l'attention, la mémoire, le raisonnement;
- la coordination, la communication, l'habileté à lire et à écrire;
- la conceptualisation, la sociabilité et la maturité affective.

Voici quelques exemples de troubles diagnostiqués chez des élèves du primaire : l'hyperactivité, la dyslexie, la dysorthographe et le trouble déficitaire d'attention.

Ces élèves ne pourront suivre un programme scolaire régulier et adapté que s'ils sont repérés très tôt. C'est pourquoi il est important de demander les services auxquels vous avez droit afin d'établir un plan d'intervention personnalisé pour votre enfant.

Quand on emprunte un mot

On entend souvent des commentaires sur la pauvre qualité de la langue parlée des francophones de l'Ontario. Il est vrai que depuis deux siècles plusieurs mots français ont été créés à partir de mots anglais. Mais savez-vous qu'ils sont bien peu nombreux par rapport aux mots anglais modernes qui ont une étymologie française? En fait, près de la moitié des mots anglais sont d'origine française.

En 1066, Guillaume le Normand, un Français, a battu le roi Harold à Hastings en Angleterre. Du jour au lendemain, le français est devenu en Angleterre la langue des grands commerçants, de la classe dirigeante et de la cour. L'anglais n'était parlé que par les petites gens.

Le règne de Guillaume 1^{er} a duré de 1066 à 1087. Et les rois francophones se sont succédés. Souvenons-nous de Richard Cœur de lion (1157-1199). Le français est demeuré la langue de la royauté et du droit jusqu'en 1399. Une période de 400 ans d'exposition à la langue française a certainement eu un impact sur la langue anglaise.

Ainsi, ce n'est qu'au XVI^e siècle que l'anglais a pris le dessus dans ce pays, alors que les grandes œuvres classiques ont été traduites en anglais afin de les mettre à la portée du peuple.

Très peu d'anglophones savent que même les mots d'apparence peu latine, comme *scarf*, *jeopardy*, *endeavor* et *fuel* viennent du français, tout comme d'ailleurs le mot *coward*. On peut encore citer *curfew*, *tennis* et *gown* qui sont des mots d'ancien français à peine déformés, mais dont l'usage a maintenant été abandonné dans notre langue.

Mots anglais	Mots d'ancien français
➤Scarf	➤Escarpe : sac pendu au cou des pèlerins
➤Jeopardy	➤Jeu parti : jeu qui se termine par un match nul
➤Fuel	➤Fouaille : provient du latin focus qui veut dire foyer
➤Gown	➤Goune : vêtements en cuir
➤Endeavor	➤Devoir : se placer en devoir
➤Coward	➤Coe : queue; la partie du corps de l'animal qu'on voit quand il se sauve
➤Curfew	➤Couvrir feu : Au Moyen Âge, une cloche sonnait pour indiquer d'éteindre les lumières et couvrir les feux.
➤Tennis	➤Tenez : mot qu'on disait lorsqu'on frappait la balle

Nous vous invitons à trouver des moyens de contribuer à ce projet de société.



pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

En septembre 2000, la communauté internationale a pris l'engagement de réduire la pauvreté dans le monde de moitié d'ici 2015. Les dirigeants politiques du monde entier ont établi huit grands objectifs mesurables pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination envers les femmes. Uniterra mobilise les citoyens et les organisations du Canada et de 13 pays en développement pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

www.uniterra.org

1. RÉDUIRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM



L'insécurité alimentaire et la malnutrition représentent des secteurs d'intervention prioritaires pour les partenaires d'Uniterra dans tous les pays où ils sont présents, soit en Bolivie, au Burkina Faso, au Botswana, au Ghana, au Guatemala, en Guinée, au Malawi, au Mali, au Népal, au Niger, au Sénégal, au Sri Lanka et au Vietnam.



2. ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS



L'école n'est pas également accessible aux garçons et aux filles dans plusieurs pays. Au Ghana, en Guinée au Niger, au Sénégal et au Vietnam, les partenaires d'Uniterra réalisent des projets pour favoriser l'accessibilité, la scolarisation et pour donner une valeur ajoutée à l'éducation par le biais de l'éducation non formelle et le soutien aux réseaux d'alphabétisation.



3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES



Les questions de genre sont au cœur de tous les projets des partenaires d'Uniterra. Que ce soit en éducation, en agriculture ou dans tout autre secteur d'activité, on porte une attention particulière à l'équité entre les sexes et on incorpore le rattrapage des femmes dans la poursuite des actions sur le terrain.



4. RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE



Les partenaires d'Uniterra au Népal et au Mali ont choisi de réaliser des interventions en nutrition infantile et en développement de services de santé communautaires.



5. AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE



Au Mali, les partenaires d'Uniterra veulent accroître l'accès des femmes aux soins de santé dans les cliniques communautaires et réalisent des projets pour les associer davantage aux prises de décision et à la gestion des centres de santé communautaires.



6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES



Le VIH/Sida touche une portion importante des populations de nombreux pays où sont à l'œuvre les partenaires d'Uniterra. Au Botswana, au Burkina Faso et au Malawi, nous souhaitons accroître les services de santé offerts aux personnes atteintes et à leurs proches. L'information et la sensibilisation des populations locales occupent également une place importante dans tous les projets en santé communautaire.



7. ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE



La dégradation environnementale de nombreux pays nuit considérablement à l'essor de leur agriculture et au développement durable des populations rurales. Nous encourageons la mise en place de projets de tourisme équitable en Bolivie et au Guatemala.



8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT



Uniterra souscrit à la campagne internationale « Un monde sans pauvreté », qui vise à éliminer la dette, accroître l'aide au développement, promouvoir le commerce équitable et réduire la pauvreté des enfants. Pour plus d'information ou pour signer la pétition en-ligne: www.unmondesanspauvrete.ca.





Le nombre de travailleurs canadiens recevant une formation reliée au travail augmente. Selon l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes menée par Statistique Canada, 35 % des travailleurs âgés de 25 à 64 ans ont participé à une forme ou une autre de formation structurée reliée au travail en 2002. Ceci représente une augmentation de plus de 6 % depuis 1997.

L'écart entre les travailleurs ayant un grade universitaire et ceux n'ayant fait que des études secondaires, achevées ou non, s'est creusé au plan de la formation soutenue par l'employeur. Les travailleurs moins scolarisés ont cinq fois moins de chances que leurs collègues plus instruits de participer à une formation pour adultes reliée à l'emploi. Néanmoins, lorsqu'ils y participent, ils ont près de deux fois plus de chances de signaler que cet apprentissage les a aidés à parvenir à un résultat positif quant au marché du travail comme un accroissement de revenu, une promotion ou un changement d'emploi. (Myers et Myles; Tamkin, Institute for Employment Studies, 2005) Remarquant que 40 % des travailleurs sans diplôme d'études secondaires étaient sous-qualifiés pour l'emploi qu'ils avaient, l'Enquête sur le milieu de travail et l'apprentissage tout au long de la vie souligne que la meilleure façon d'exploiter les ressources pour la formation est de cibler les travailleurs les moins instruits car ces derniers ont le plus de chances d'en bénéficier.

Lors de leur étude, Myers et Myles ont également constaté que parmi les travailleurs les moins instruits, ceux qui participaient à une formation étaient ceux qui disposaient du plus grand nombre de ressources. Cet ensemble de conclusions porte à croire qu'il existe un groupe de travailleurs qui n'ont pas obtenu de formation postsecondaire dans leur jeunesse mais qui ont bénéficié à l'âge adulte d'une « deuxième chance » en formation. Ces conclusions recoupent également la supposition qu'une proportion non négligeable de personnes ayant un potentiel élevé n'ont pas entrepris d'études postsecondaires pour diverses raisons. Pour ces personnes, l'éducation et la formation en entreprises plus tard dans la vie génèrent des résultats fort positifs.

Tiré du site Web :

<http://www.ccl-cca.ca/français/ressources/lessons/150206.asp>

.

Comment maîtriser le roulement du personnel

Le bon fonctionnement d'une organisation est tributaire de ses ressources humaines. Bien souvent, les organisations sans but lucratif comptent sur l'engagement de leurs employés, non seulement pour réussir dans tout ce qu'ils entreprennent mais aussi pour rester viables.

Que doit donc faire une organisation sans but lucratif ? S'il est un fait qu'il n'existe pas de recettes particulières garantissant le succès, les stratégies ci-après devraient néanmoins faire partie de la trousse de toute organisation qui cherche à atteindre l'efficacité à recruter ses employés et à les garder.

Faites la promotion de votre mission.

Faites valoir la mission, les valeurs et les objectifs de votre organisation, lorsque vous procédez au recrutement. Insistez sur les possibilités qu'auront les candidats de « changer les choses ».

Faites preuve de créativité.

Songez à vous joindre à un groupement local sans but lucratif pour promouvoir votre organisation. Faites appel à votre réseau de bénévoles, aux anciens apprenants et à des professionnels de votre communauté.

Prenez en compte les qualifications et le potentiel.

Recherchez des personnes possédant à la fois des qualifications (études, expérience, connaissances) **et** le potentiel nécessaire pour être embauchées. Il se peut que votre organisation accorde une certaine importance à l'empressement de certaines personnes à acquérir de nouvelles compétences, à leur aptitude à s'adapter à de nouvelles situations ou à leur capacité de travailler en équipe.

Vérifiez leur satisfaction au travail.

Assurez-vous de discuter de temps à autre avec vos employés pour voir s'ils sont satisfaits de leur travail et se sentent appuyés. Réagissez promptement lorsque le personnel soulève des préoccupations ou des inquiétudes. Ainsi, vous ferez un grand pas pour assurer leur maintien en poste.

Débarassez-vous des employés médiocres et récompensez les bons.

Attaquez-vous directement à la question du mauvais rendement de certains employés. À défaut d'agir ainsi, c'est toute l'organisation qui pourrait en pâtir, ce qui pourrait pousser les bons employés à partir. Reconnaître et récompenser un travail bien accompli fait comprendre au personnel que le rendement est important.

Favorisez un bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Adoptez des politiques sur les heures variables, le télétravail et/ou le partage d'emploi. Les recherches révèlent qu'une personne heureuse de son existence ressentira également de la satisfaction envers son travail.

Pour plus d'information sur ce sujet, consultez le site Web :
http://www.hrcouncil.ca/hot_topics_view_f.cfm?mode=print&id=3

À VOTRE SERVICE

Association des enseignantes et des enseignants
franco-ontariens (AEFO)

www.aefo.on.ca



Association
des enseignantes
et des enseignants
franco-ontariens

Mission : L'AEFO est une association professionnelle francophone regroupant les enseignantes et les enseignants au service des écoles catholiques et publiques de langue française en Ontario. Elle défend et fait la promotion des intérêts individuels et collectifs de ses membres, de la profession et de l'éducation en langue française en Ontario.

Historique : Sous l'impulsion de la « section des professeurs » de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens est fondée à Ottawa, le 12 mai 1939. Elle s'appelle d'abord l'Association de l'enseignement bilingue de l'Ontario mais prend rapidement le nom de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario. En 1963, l'AEFO change son nom pour adopter celui qu'elle porte encore aujourd'hui.

Dossiers : Depuis sa fondation, l'AEFO travaille sans relâche à l'amélioration de la qualité de l'éducation en français en Ontario. Elle a notamment été intimement liée aux luttes pour :

- * l'obtention des écoles secondaires de langue française financées par les fonds publics;
- * la reconnaissance par la Cour d'appel de l'Ontario (1984) du droit des Franco-ontariens à l'éducation en langue française (peu importe le nombre) et à la gestion scolaire;
- * la reconnaissance du français comme matière obligatoire au secondaire;
- * la création des conseils scolaires de langue française;
- * la sauvegarde de la qualité de l'éducation en Ontario.

L'AEFO est aussi à l'origine de la création de plusieurs autres organisations dont certaines sont toujours actives, comme l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

Depuis son origine, l'AEFO a compris qu'elle ne saurait survivre et atteindre ses buts isolément. D'une part, elle s'allie aux anglophones pour faire connaître les droits de ses membres. D'autre part, elle collabore de façon étroite avec d'autres associations à vocation éducative et culturelle. Elle participe activement à diverses facettes de la vie franco-ontarienne de façon à ce que son influence ne s'exerce pas uniquement sur le plan de l'école.

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

681, chemin Belfast, Ottawa (Ontario) K1G 0Z4

Tél. : (613) 244-2336 • Sans frais : 1 800 267-4217

Téléc. : (613) 563-7718 • Sans frais : 1 888 609-7718

Stratégie « sans fausse route »

La stratégie « sans fausse route » (SFR) est un élément clé de l'initiative Système de formation et d'emploi à guichet unique du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). Elle fait en sorte que les particuliers et les employeurs auront accès aux services dont ils ont besoin afin d'atteindre leurs objectifs dans le domaine du marché de l'emploi, et ce, de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible.

Le MFCU a entrepris plusieurs initiatives afin d'explorer les possibilités que revêt la stratégie SFR en ce qui a trait à la prestation de services, notamment :

- des projets pilotes dans cinq collectivités (Cornwall, Kitchener-Waterloo, London, Mississauga et North Bay) afin d'étudier à fond les pratiques actuelles en coordination des services et les obstacles rencontrés ;
- un sondage afin d'apprendre comment les services sont coordonnés et la manière selon laquelle les clients passent de l'un à l'autre.

Recommandations

- Préparer un ensemble d'attentes cohérentes, claires et communes en matière de coordination des services et d'orientation ; les communiquer à tous les programmes et services financés par le MFCU.
- Mettre en place une « marque » commune à tous les programmes et services sous le thème de l'unicité.
- Créer un soutien à la gestion des technologies de l'information et de la gestion de l'information, à la prise de décision en matière d'orientation et de gestion de cas, de coordination des services, de préparation de rapports et de partage des données et d'imputabilité.
- Supprimer les obstacles relatifs à la conception et à la politique du programme, notamment les critères d'admissibilité stricts, qui nuisent à un service axé sur les clients et à la gestion de cas de manière à ce que les clients puissent intégrer, intégrer à nouveau ou se déplacer entre les programmes en toute simplicité.
- Offrir un soutien financier accru et davantage de mesures incitatives pour la coordination des services et l'orientation. Se débarrasser des effets dissuasifs, comme les modèles de financement fondés seulement sur l'admission des clients et les niveaux de services.
- Encourager et supporter les organisations de coordination locales qui se fondent sur les pratiques locales actuelles pour mettre sur pied et entretenir des solutions locales qui assurent une coordination exhaustive des services.
- Obtenir une entente en matière d'information relative à l'orientation qui doit être obtenue et partagée.
- Investir dans la formation et la mise à niveau des connaissances des membres du personnel de première ligne.

Une séance de travail est prévue en 2006-2007 afin d'étudier les résultats des sondages et les recommandations des projets pilotes et proposer des solutions et des modèles.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)



ASSEMBLÉE DE
LA FRANCOPHONIE
DE L'ONTARIO

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario commence à prendre forme et à intervenir dans des dossiers. En février, le conseil provisoire embauchait un directeur général. Monsieur Jean Malavoy possède une vaste expérience dans les domaines de la langue et de la culture. Il assumera certainement toutes les tâches associées à son poste avec tout le dévouement qu'on lui connaît.

Le conseil d'administration provisoire est composé de :

- ✓ Simon Lalande (président)
- ✓ Eddy Lukuna (collectivité)
- ✓ Mariette Carrier-Fraser (collectivité)
- ✓ Jean Comptois (Direction de l'Entente Canada communauté-Ontario)
- ✓ Réjean Nadeau (Direction de l'Entente Canada communauté-Ontario)
- ✓ Jeannine Proulx (Association canadienne-française de l'Ontario)
- ✓ Yvon Beaudoin (Association canadienne-française de l'Ontario)
- ✓ Nicole Alexis (Minorités raciales et ethnoculturelles)
- ✓ Brigitte Chatué (Minorités raciales et ethnoculturelles)

La première assemblée générale annuelle de l'AFO aura lieu les 9 et 10 juin à Ottawa. Vous êtes invités à y participer. Vous pouvez devenir membre individuel ou membre associatif en remplissant une fiche d'adhésion publiée sur le site Web : www.afo.franco.ca

Vous vous souviendrez que l'AFO est née de la fusion de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) et de la Direction de l'Entente Canada communauté-Ontario (DECCO).

Les coordonnées de l'AFO sont les suivantes :

1173, chemin Cyrville, bureau 310
Ottawa (Ontario) K1J 7S6
Téléphone : (613) 744-6649
Téléphone sans frais : 1 866 596-4692
Télécopieur : (613) 744-8861
Site Web : www.afo.franco.ca
Courriel : info@afo.franco.ca



CONSEILS POUR APPRENDRE L'ORTHOGRAPHE



-  Je commence par me détendre.
-  Je bois de l'eau (bon conducteur d'électricité).
-  J'organise soigneusement mon environnement.
-  Je m'installe avec mon matériel.
-  Je regarde le mot et je vérifie si je comprends ce qu'il veut dire.
-  Je répète le mot à voix haute.
-  Je le découpe en syllabes en touchant mon bras (taper sur son poignet, à l'intérieur du coude, sur l'épaule et sur la tête).
-  Je dis les syllabes à haute voix.
-  Je fais glisser ma main sur mon bras, du poignet à la tête ou au lieu d'arrêt dépendant du nombre de syllabes) pour accrocher les syllabes. Je dis le mot ainsi reconstruit à haute voix.
-  Je copie le mot en nommant chacune des lettres à haute voix ou dans ma tête.
-  Je l'épelle dans ma tête. J'associe le mot à un autre mot de la même famille ou à un mot qui s'écrit de la même façon.
-  Si j'ai de la difficulté, je trouve un truc pour m'aider à retenir l'orthographe du mot.
-  J'écris le mot sans aide.
-  Je vérifie s'il est orthographié correctement.
-  Je recommence si j'ai fait une erreur.

Écrire sans faute exige autant d'efforts que d'apprendre à jouer au golf ou d'un instrument de musique. C'est la pratique qui rend meilleur. Pour apprendre à orthographier des mots, il faut écrire, écrire et écrire encore.



Coalition francophone
pour l'alphabétisation
et la formation de base
en Ontario

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Valeurs

Solidarité : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

Transparence : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

Éthique : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

Respect : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
2. donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
3. appuyer les initiatives du gouvernement;
4. coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
5. éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
6. exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
7. réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.